

PRESENTS :

Didier Trémoureux, élu référent, Eddy Dupuis, agent territorial, Laurence Assous, Pascal Boiret, Pierre Chevalet, Pierre Coicadan, Angélique Millac, Peggy Parreira,

ABSENTS EXCUSES :

Alain Gerbaulet, Didier Boukobza, Laurence Matuszek, Philippe Duloquin

ABSENTS :

Paulette Lequesne, Kahina Yazid, Thomas Cammas, Hervé Parenti, Ghozali Toumi

INTRODUCTION

Didier Trémoureux indique que, à la suite des événements récents, l'Etat a décrété sur l'ensemble du territoire national le plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat ». Pour cela, la ville dispose de 87 caméras, des barrières devant les établissements publics, des contrôles à l'entrée de ceux-ci, excepté le stade où les parents sont autorisés à accompagner les enfants de moins de 7ans, des patrouilles plus fréquentes de la police nationale et municipale près des établissements scolaires.

Eddy Dupuis rappelle que, début octobre, un questionnaire anonyme sur la qualité de vie a été diffusé ; il a pour but d'élaborer une nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD). Ce document doit être largement diffusé et rendu jusqu'au 31 octobre prochain.

LA VOIRIE

On déplore une odeur de mazout sur les bords de marne. La VNF a été appelée ; ED indique que dans ce cas, il faut contacter les pompiers pour que des prélèvements soient effectués.

Au 43 bis rue de Champigny, la berge est fermée complètement. DT indique qu'il faut prévenir dans ce cas VNF qui a déjà lancé plusieurs procédures contre les riverains qui ne respectent pas les règles.

Qu'est ce qui se passe dans la rue de Champigny, au pont à droite près du château ? DT indique qu'il y a des travaux sur les écoulements des eaux pluviales et usées par le Département et le Territoire. Il ajoute, pour information, qu'un investissement de 40 millions d'euros aura été allouée d'ici 2026-pour la voirie, l'enfouissement des réseaux et éclairage public.

Sentier de la Gorgette : les bouches d'évacuation des eaux sont obstruées : ça déborde énormément. DTrémoureux s'est entretenu avec GPSEA qui a la charge de l'entretien de ces canalisations en réunion en le 18 octobre dernier à ce sujet et va relancer le dossier car les travaux sont en stand-by
En ce qui concerne le chemin des Grandes Vignes : DT souligne que rien n'est fait. Il s'occupe du dossier toujours avec GPSEA qui en à la charge.

Rue du Pont, le trottoir n'est plus praticable à un certain endroit car un écoulement de terre recouvre peu à peu celui-ci : il ne reste que 50 cm de largeur pour passer. Qu'en est-il ?
DT a contacté les propriétaires de la maison devant laquelle il y a cet écoulement mais ils ne font rien. La mairie a alors fait faire un devis. Si les propriétaires ne réalisent pas les travaux, la mairie fera exécuter les travaux et en répercutera ensuite les frais sur les propriétaires, en suivant une procédure légale

Rue de l'Île de Conge, il y a des poubelles qui restent continuellement dehors : DT indique qu'il est réglementaire de rentrer ses poubelles. Il faut, dans ce cas, faire un signalement. Un courrier est alors envoyé et ensuite si pas de réponse, les poubelles sont reprises.

Rue de l'Île de Conge ainsi que rue de Champigny, les trottoirs sont sales et la chaussée également. EDupuis informe que la mairie fait appelle à une association avec des personnes handicapées qui se chargent de nettoyer les rues. Il faut contacter le Service Propreté qui fera intervenir l'association.

Y a-t-il une personne qui pourrait vérifier l'état de propreté des rues dans toute la ville ? Oui, c'est le Service Propreté qui en a la charge. Néanmoins, il y a 45 Km de rues à vérifier...

On remarque également que dans les caniveaux, par exemple, rue D'HOUIN, il y a de l'herbe qui pousse. Il faut le signaler : chennevieresjesignale.

Le mur de la propriété qui s'effondre depuis deux ans à l'angle de la rue de Champigny et de la rue du Parc n'est toujours pas réparé. Le propriétaire doit étudier un devis proposé cette semaine par une entreprise. Les travaux à effectuer sont très coûteux car le mur doit être abattu pour en refaire un sur plus de 20 mètres au total. Se pose alors la question de savoir si la Mairie peut intervenir et à partir de quand dans le cas où les travaux ne seraient toujours pas réalisés ? La mairie interviendra en temps utiles pour contacter alors le propriétaire sur la mise en route des travaux, il est rappelé que ce secteur est soumis aux architectes des bâtiments de France, la ville n'a pas à réaliser des travaux pour le compte d'un propriétaire privé à qui incombe la responsabilité d'entretenir et de rénover son mur de clôture.

LA SECURITE

Rue de Champigny, serait-il possible de mettre un radar. ED répond négativement car c'est le préfet qui le décide et il n'y a aucune raison qu'un radar soit installé puisqu'il n'y a jamais eu d'accident très grave.

La rue de Île de Conge étroite : pourrait-elle être en riverains uniquement ? Non, c'est le domaine public indique Eddy et il n'y a pas de raison pour qu'elle le soit.

Depuis quelques années, avec les périodes de canicule, on constate de plus en plus de baignades dans la marne, bien qu'il y ait trois panneaux indiquant l'interdiction de se baigner. Y aurait-il une possibilité de prévention supplémentaire pour informer les baigneurs du danger ? ED indique qu'il n'y a pas de solution car les panneaux sont bien visibles.

LE STATIONNEMENT

Rue de Champigny, (du 107 au 123) il y a toujours un problème avec le stationnement. Des véhicules continuent à bloquer régulièrement la circulation ; ce qui empêche certains riverains de sortir ou de rentrer dans son garage.

Eddy D rappelle que la police peut intervenir quand un propriétaire souhaite sortir de son garage mais pas quand rentre dans son garage. Il va requestionner le Service Technique sur le sujet, pour aborder la possibilité de placer des petites chicanes

Rue de Champigny, il est également souvent constaté que les propriétaires ne rentrent pas leurs véhicules et stationnent sur la voie réservée aux cyclistes. Didier T va faire remonter l'info à la police municipale pour qu'ils passent verbaliser.

Cet été constat d'une recrudescence de moustiques. DT indique qu'il faut éviter les retenues d'eau. Rien n'est prévu à Chennevières. Serait-il possible de sensibiliser la population par un tract en fin de l'hiver. ED va poser la question.

Il y a des voitures tampons qui stationnent régulièrement rue de l'Île de Conge. DT propose de prendre une photo du véhicule et d'envoyer à chennevieresjesignale.

DIVERS

Ou en est le rbnb 82 rue de Champigny : la résidence est devenue calme. Le propriétaire a été convoqué plusieurs fois par la police et tout semble rentré dans l'ordre.

Il a été remarqué que M. Toumi, membre titulaire du Comité de Quartier des BDM, n'était jamais venu aux réunions et ne s'était jamais excusé de son absence. ED propose de le contacter pour lui demander son accord pour être remplacé par M. Sobral. S'il ne parvient pas à le contacter, ou s'il ne répond pas aux mails, ED propose que le suppléant, Maxence Sobral intégrera le prochain comité.

Il est 22H10 la séance est terminée.

La date du prochain comité sera communiquée en temps utile.